

LA PREMIÈRE RUÉE est arrêtée

Les armées allemandes ont perdu plusieurs centaines de mille hommes

COMMUNIQUES FRANÇAIS
29 Mars, 14 heures.

La bataille s'est poursuivie violente dans la soirée d'hier et pendant une partie de la nuit dans la région de Montdidier.

En dépit de ses contre-attaques répétées, l'ennemi n'a pu nous rejeter des villages que nous avons enlevés hier.

Nos troupes complétant leurs succès se sont emparées de haute lutte de Monchel.

Devant Plessis-de-Roye, des combats acharnés ont été livrés ; toutes les attaques ennemies lancées contre ce village se sont brisées devant la résistance indomptable de nos troupes.

Il se confirme, par les dires des prisonniers et par le nombre des cadavres trouvés sur cette partie du champ de bataille et dans la région de Montdidier, que les pertes subies par les Allemands sont extrêmement lourdes.

Au nord de Montdidier, les troupes franco-anglaises continuent victorieusement l'ennemi sur la ligne de l'Avre devant La Neuville-Sire-Bernard-Mezieres-Marcelcave-Hamel.

Des colonnes d'infanterie ennemies et des convois signalés sur la route de Laon à La Fère ont été pris sous le feu de nos pièces à longue portée et dispersés.

Activité moyenne de l'artillerie sur le reste du front.

Le Monchel est à 2 kilomètres au sud de Montdidier.

Plessis-de-Roye est à 1 kilomètre et demi au sud-ouest de Lassigny.

La Neuville-Sire-Bernard, sur l'Avre, est à 12 kilomètres au nord de Montdidier.

Marcelcave est sur la ligne de la Fère à Amiens, à 10 kilomètres ouest de Rozières, à 20 kilomètres est d'Amiens.

Hamel, à égale distance de Corbie et de Chipilly, est à 20 kilomètres à l'est d'Amiens.

29 Mars, 23 heures.

Sur le front de l'Oise, la bataille s'est sensiblement ralentie au cours de la journée.

L'activité offensive des Allemands ne s'est manifestée que par des attaques locales en quelques points de notre front, qui se consolide chaque jour d'avantage par l'arrivée incessante de nos renforts. Toutes ces attaques ont été repoussées par nos troupes, non sans pertes pour l'assaillant.

Des coups de main sur nos positions dans la région de Badoinville, en forêt de Parroy et au sud de Seppois ont complètement échoué.

Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUE BRITANNIQUE
(Officiel britannique) 29 Mars, 11 heures.

De nouvelles et puissantes attaques ont été lancées par l'ennemi hier dans l'après-midi et la soirée sur plusieurs points du front de bataille au nord de la Somme.

Nos troupes ont maintenu leurs positions et regagné du terrain par endroits à la suite d'heureuses contre-attaques. Nous avons fait au cours de ces luttes un certain nombre de prisonniers et capturé des mitrailleuses.

L'ennemi a de nouveau subi des pertes extrêmement lourdes. Ses fréquents assauts au cours de la journée ne parvinrent à nos positions d'avant-postes qu'après plusieurs heures de corps à corps acharnés.

Les réserves allemandes alors lancées contre nos positions de combat furent partout repoussées avec des pertes considérables. Les rangs ennemis furent largement fauchés par les feux de mitrailleuses, de l'artillerie et de l'infanterie.

Au sud de la Somme également la lutte s'est déroulée avec violence et d'une manière ininterrompue jusqu'à une heure avancée de la soirée.

Nos troupes, après avoir maintenu leurs lignes toute la journée devant des assauts répétés de forces supérieures en nombre, se sont repliées légèrement en arrière de leurs positions avancées.



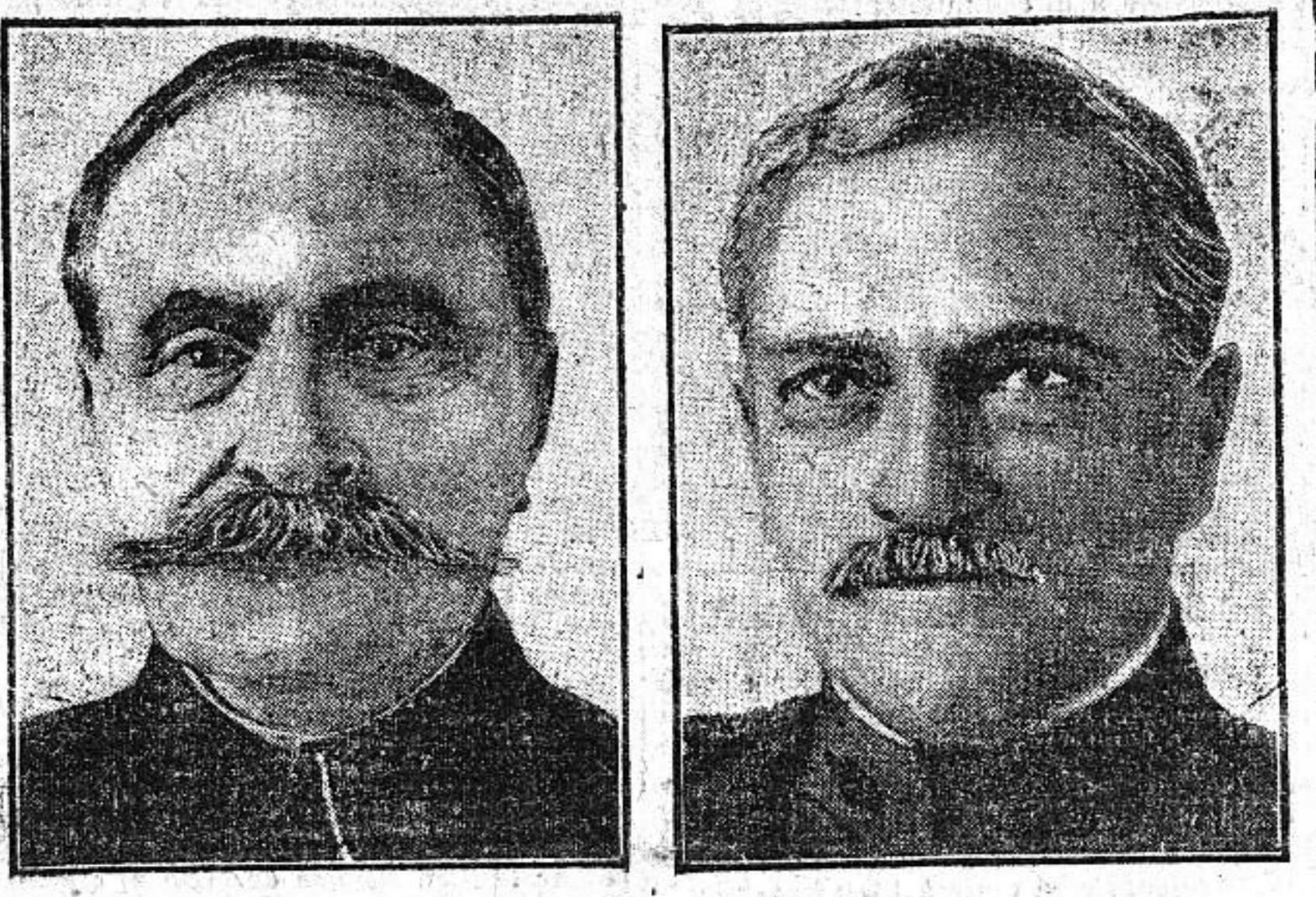
On ne sort plus de Paris en automobile

M. Clemenceau a décidé que, momentanément, les automobiles ne devront pas sortir de Paris. Seules les personnes se déplaçant pour les besoins de la défense nationale sont autorisées à user de ce moyen de locomotion.

Ils incorporent les condamnés de droit commun

Zurich, 29 Mars. — Les Dernières Nouvelles de Munich annoncent que le gouvernement allemand a décidé d'incorporer les détenus condamnés aux travaux forcés et à la réclusion dans des compagnies de discipline qui seront envoyées dans la zone des armées. — M. R.

LE GÉNÉRAL PERSHING offre son armée AU GÉNÉRAL FOCH



Le général FOCH (Cl. Illustration)

Le général PERSHING (Cl. Manuel)

Au cours d'une réunion qui fut tenue hier sur le front, et à laquelle assistaient le général Pétain, M. Clemenceau et M. Loucheur, le général Pershing, commandant en chef de l'armée américaine en France, s'est présenté au général Foch et lui a déclaré :

« Je viens pour vous dire que le peuple américain tiendrait à grand honneur que nos troupes fussent engagées dans la présente bataille. »

« Je vous le demande en mon nom et au sien. »

« Il n'y a pas en ce moment d'autres questions que de combattre. »

« Infanterie, artillerie, aviation, tout ce que nous avons est à vous. »

« Disposez-en comme il vous plaira. »

« Il en viendra encore d'autres, aussi nombreux qu'il sera nécessaire. »

« Je suis venu tout exprès pour vous dire que le peuple américain serait fier d'être engagé dans la plus belle bataille de l'histoire. »

Le geste et les paroles du général Pershing iront au cœur de toute la France. Depuis que l'Amérique a décidé de combattre à nos côtés, elle a, chaque jour, accentué, intensifié et hâté ses préparatifs et son concours.

Régulièrement nous arrivent, en quantités considérables, des hommes et du matériel et déjà, quoique nous ne soyons qu'au début de l'effort américain, l'appoint, déjà installé sur la terre de France, nous est précieux.

Le président Wilson, les Etats-Unis, feront tous les efforts nécessaires pour que le militarisme prussien cesse d'être

PRÊTS A LA RIPOSTE

Un danger pour l'humanité tout entière. Le sang versé déjà par les Américains, sur notre front, a scellé ce serment pour la liberté des peuples.

Mais la démarche du général Pershing, demandant avec cette noblesse d'allure, à participer à l'honneur et aux sacrifices de cette bataille des nations qui se prépare, à être à côté des Anglais et des Français en face des Allemands qui sont en ligne, des Autrichiens et des Bulgares qui vont peut-être venir, est un solennel avertissement aux empires du centre que les nations libres ont la résolution farouche de vaincre.

liés au cours de la nuit firent replier légèrement leurs avant-postes, le passage n'en restait pas moins solidement fermé.

C'est manifestement à la suite de ces durs et sanglants combats, ainsi que des échecs sensibles qu'ils avaient subis contre nos troupes à Montdidier, que les Allemands ont ralenti hier leur offensive. La preuve était faite que la première phase de la bataille s'était déroulée sans qu'ils aient pu réaliser leur objectif. Le but qu'ils se proposaient était de s'emparer d'Amiens.

Comme on a pu le constater par des ordres trouvés sur les prisonniers, le kaiser, Hindenburg et Ludendorff croyaient fermement qu'Amiens devait être en leur possession le cinquième jour de la bataille, c'est-à-dire lundi dernier. Or, nous sommes au neuvième jour de lutte et les contingents ennemis les plus avancés sont encore à 15 kilomètres d'Amiens. C'est un piètre résultat qui équivaut à un grave échec si l'on considère la puissance des moyens mis en œuvre et les pertes formidables éprouvées.

On sait en effet d'une façon précise que plus de 80 divisions ont été lancées dans la fournaise et y ont laissé, tant en tués que blessés, près de la moitié de leurs effectifs.

D'après certains renseignements dignes de foi, les pertes seraient de 300.000 hommes.

On conçoit que des armées qui ont subi de pareilles hécatombes aient besoin d'être reconstituées. L'entracte d'hier n'a d'autre but que de permettre cette opération.

Le kaiser ne peut, sans avouer l'échec de ses projets, renoncer à la possession d'Amiens. C'est pourquoi, au moyen des masses de troupes dont on signalait ces derniers jours la concentration à l'est d'Albert et de Roye, on a dû procéder au regroupement et au remplacement des unités combattantes les plus éprouvées. La relève a pu s'effectuer assez rapidement, et si, d'autre part, l'artillerie nécessaire a pu être amenée en ligne, il faut s'attendre à ce que l'entracte soit très court.

Quoi qu'il en soit, les Alliés veulent et ne seront pas pris au dépourvu. Nous avons maintenant les moyens nécessaires pour riposter énergiquement à tous les coups qui seront portés. Attendons avec patience l'issue de la formidable partie qui va s'engager. Il faut d'ailleurs noter que l'ennemi n'est plus maintenant aussi assuré de la victoire, puisque sur toute l'étendue du front il faut construire des tranchées. C'est pour nous une lueur des plus favorables.

Voir en 3e page les dépêches de nos correspondants de guerre l'impression à la Chambre et au Sénat

DES FEMMES ET DES ENFANTS qui priaient dans une église assassinnés par un obus boche

75 MORTS — 90 BLESSÉS

Cet après-midi, un obus allemand lancé par une pièce à longue portée est tombé sur une église de la région parisienne au cours de la cérémonie des Ténébres du vendredi saint.

Il y a eu 75 tués et 90 blessés, parmi lesquels un grand nombre de femmes et d'enfants.

On signale parmi les morts M. Stroehlin, conseiller de la légation de Suisse.

On sait que dimanche passé une église avait déjà été atteinte pendant la grand-messe. Il y avait eu plusieurs blessés. — (Officiel.)

Le Président de la République s'est rendu sur les lieux où se trouvait le président du Conseil des ministres, le cardinal Amette et le curé de la paroisse de l'église.

Le Président s'est rendu ensuite dans les hôpitaux pour visiter les blessés.

Le kaiser a félicité Krupp d'avoir construit un canon qui a pu, de cent kilomètres, bombarder Paris. Le kaiser, qui se réclame du Dieu boche se félicitera sans doute d'avoir tué ainsi des femmes et des enfants qui étaient réunis dans une église pour y célébrer l'anniversaire du crucifiement de celui qui est le symbole de la douceur et de l'amour entre les hommes.

Le Dieu qui veut l'humanité tout entière dira que c'est là une œuvre d'assassinat qu'aucune raison militaire ne peut excuser.

Il ne se sont pas inclinés devant la beauté mystique de la cathédrale de Reims. Soyez certains que ce n'est pas le remords qui les empêchera de recommencer de tirer sans raison, mais seulement la peur du châtiment quand ils le sentiront proche.

Dans cette église devant se donner, à l'issue du sermon du vendredi saint, un concert spirituel au profit d'une ambulance entretenue aux frais de la paroisse. La nef se remplissait peu à peu de familles et d'amis de la paroisse, venus faire à la fois acte de piété et de charité.

Il était exactement à 4 h. 30 quand une explosion atroce retentit à l'extérieur de l'église. C'était un obus qui avait éclaté à l'extérieur du mur nord de la nef, au-dessus du bas-côté. Il y eut un moment de silence. Puis, en un fracas épouvantable, la partie supérieure du deuxième pilier s'écroula, entraînant avec elle le mur de la deuxième et de la troisième travées, recouvrant dans sa chute les assistants qui, présents dans la nef, n'avaient pas bougé à l'explosion de l'obus.

Le clergé de la paroisse qui se tenait, soit dans le chœur, soit dans la sacristie, se précipita au secours des victimes dont le nombre était accru par la chute d'une partie de la corniche, achevant quelques instants après à se traîner hors des débris.

Immédiatement avisées, les autorités envoyèrent les secours nécessaires.

Dans l'église, c'est un spectacle affreux. Par l'immense baie creusée dans la muraille par l'explosion de l'engin, un jour violent se projette sur l'amoncellement de moellons et de gravats qui écrase les corps des malheureuses victimes et dont la hauteur en certains endroits n'est pas inférieure à deux mètres.

Les sapeurs-pompiers et les soldats se mirent avec acharnement à la besogne, au mépris du danger que leur faisait courir la chute constante de fragments de la muraille ou de la corniche. Peu à peu l'on dégagea des cadavres, atrocement défigurés par l'écrasement. Presque tous sont des corps de femmes ou de vieillards ; quelques jeunes gens ou enfants seulement.

Pendant ce temps, de nombreux blessés étaient transportés dans les pharmacies avoisinantes. On en a compté environ une soixantaine, dont une vingtaine sérieusement touchés.

Immédiatement prévenu de la catastrophe, le Président de la République, accompagné du président du Conseil, de MM. Pams, ministre de l'Intérieur ; Raux, Delanney, du général Mordacq, etc., se rendit à l'église où il eut, ainsi que M. Clemenceau, un long entretien avec le curé.

MM. Poincaré et Clemenceau prodiguèrent à ce vénérable ecclésiastique si éprouvé, les marques les plus délicates de leur douloureuse sympathie.

Ce sont des sauvages, répondait le prêtre. Ils se sont mis au ban de l'humanité et de la civilisation.

Le débâlement qui se poursuivait pendant ce temps mettait au jour de nombreux cadavres. On en comptait trente-cinq au moment du départ du Président de la République, vers 5 heures 30. A 6 heures, 54 étaient retrouvés et les fouilles se poursuivaient toujours, révélant des corps affreusement défigurés, la tête écrasée, les membres épars, ténements indicibles de la barbarie germanique.

Parmi les morts, on nomme le général Francfort, les jeunes Bracke, fils d'un armateur connu de Dunkerque, le secrétaire de la légation de Suisse et sa famille. Nombreuses étaient, en effet, les personnalités parisiennes.

On remarque des officiers américains qui, raidis au garde à vous, se jurent de venger ces innocentes victimes.

Ce que dit M. Galli

Nous avons pu joindre M. Galli, député au moment où il sortait de l'église.

Je ne puis vous dire, nous déclare M. Galli, l'horreur que cause en moi pareil forfait. Ces gens sont infâmes. Le spectacle que nous venons de voir est affreux. Ah ! mon pauvre quartier si éprouvé !

Il est curieux de constater que cette église a été, alors qu'une maison touchée récemment dans le voisinage a résisté. Cette église, d'ailleurs, était une vieille construction peu solide. Si, par malheur, le même obus était tombé à Notre-Dame, au moment du sermon, que de victimes n'aurait-il pas faites !

Les secours

Aussitôt la catastrophe connue, les volontaires de la Croix-Rouge américaine se sont rendus sur les lieux ; des associations ont également promptement porté secours ; la Société des Volontaires parisiens, qui s'est constituée récemment ; déjà dimanche der-

A la Chambre

Le nouveau crime des Boches, frappant à mort des femmes et des enfants uniquement rassemblés pour la prière dans une église, a provoqué à la Chambre, dès qu'il a été connu, une vive et poignante émotion. On discutait péremptoirement, dans la loi de finances, un amendement sur la situation des sinistrés des régions envahies, relativement à l'impôt sur le revenu.

M. Groussau, qui avait la parole, de mandait que l'imposition ne soit faite qu'au domicile légal du réfric. Avec une émotion qui a gagné le cœur de tous ses collègues, il a ajouté :

— J'ai vu, avec une extrême douleur, que le vendredi saint le baillon allemand se venait bombarder une église, et j'estime que, dans les circonstances actuelles, il faut crier que la justice et le droit ont le dernier mot (Vifs applaudissements).

M. Deschamps. — Toute l'Assemblée s'associe à vos paroles.

A l'extrême gauche, M. Jean Bon s'élève.

Il est vrai, dit-il, qu'à trois heures, dans une église où des femmes et des enfants étaient rassemblés pour demander au ciel la fin de la guerre, un obus est venu repandre le sang sur les prières. Qui, nous sommes tous d'accord pour dire que c'est la honte du droit et de la liberté, de la vraie et de la fausse croyance, et qu'il y a une autre conception que celle de nos ennemis de la divinité.

Puis M. Klotz, ministre des Finances, intervient en ces termes :

« Le gouvernement s'associe à la protestation indignée de M. Groussau. Aujourd'hui, dans une église, l'ennemi a tué des femmes et des enfants qui priaient, la conscience du monde civilisé se révolte, le crime comme il mérite de l'être. (Vifs applaudissements.) »

Un conseiller de la légation de Suisse parmi les victimes

Dès que nous avons eu connaissance que M. et Mme Stroehlin étaient au nombre des victimes, nous nous sommes rendus à la légation de Suisse, rue de Marignan, où nous avons été reçu par M. de Stoutz qui nous a dit :

— Vous nous voyez consternés par le malheur qui vient de frapper parmi nous.

« Notre collègue et ami, M. Stroehlin, qui avait été nommé depuis peu de temps conseiller à la légation, était déjà un vieux diplomate. Avant de venir en France, il avait représenté la Suisse au Japon. »

Lorsque M. Dunaud, notre nouveau ministre plénipotentiaire, a reçu la nouvelle, il s'est immédiatement rendu sur place, puis à la Morgue où il a reconnu le corps de son collaborateur immédiat. Quant à Mme Stroehlin, nous ne savons encore si elle est au nombre des victimes, mais c'est, hélas ! très probable, car nous savions qu'elle devait aller à cette cérémonie avec son mari. Elle avait même téléphoné ce matin à Mme Dunaud pour lui demander de l'accompagner. Mme Dunaud, dont la journée était prise par beaucoup de visites, ne put accepter l'invitation et, sur le moment, le regretta énormément.

« Si cela continue, nous dit encore notre interlocuteur, la liste des Suisses tués à Paris par les Allemands ou à cause d'eux, va devenir longue. En effet, un Suisse a déjà été tué récemment par une bombe de « gotha » ; un autre, un pauvre convalescent qui se promenait aux environs de la Courneuve, le jour de l'explosion, a eu la tête ouverte par une grenade et aujourd'hui c'est M. et Mme Stroehlin. »

Nous avons alors quitté la légation pour nous rendre rue Lalo, où nous avons trouvé un beau-frère de M. Stroehlin qui nous a dit :

— Je viens, à l'instant, d'apprendre la terrible nouvelle. Ce matin encore j'étais avec mon beau-frère et nous parlions du fameux canon, qui nous bombarde et il me disait :

« C'est une invention absurde qui n'a aucune portée morale, la seule cherchée, et véritablement il est préférable d'en parler le moins possible ; comme cela, on finira par oublier complètement l'existence de ce canon, même lorsqu'il tintera. »

Le malheureux ne se doutait pas que quelques heures après, lui et sa femme tomberaient sous ses coups.

Parmi les morts, on cite, outre le général Francfort, le docteur Xavier Delouvier. Parmi les blessés, M. Louis Gauteron, ancien sénateur, et M. Jacques Nègue, ingénieur à la Compagnie d'Orléans.



M. Stroehlin

LE PARLEMENT décide l'incorporation de la classe 1919

L'incorporation de la classe 1919 a été décidée hier par la Chambre, et ratifiée peu après par le Sénat, sur le rapport de M. Strauss — après un éloquent appel de M. A. Bismont, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre. Répondant à MM. Dolzy et Cassasus, M. A. Bismont a déclaré, aux applaudissements unanimes de l'Assemblée :

Dans les circonstances présentes, dont tout le monde suit le développement avec une confiance légitime et justifiée, chaque heure qui passe (vifs applaudissements), le gouvernement demande à la Chambre de voter sans modification le projet, et aux auteurs d'amendements de s'abstenir. (Vifs applaudissements.)

Cet appel auquel s'est associé pleinement M. Deschamps, rapporteur, a été entendu, et, successivement, les auteurs d'amendements ou contre-projets, les ont retirés. L'un d'eux, M. Jobert, a expliqué son attitude en ces termes :

— J'aurais pu maintenir mon contre-projet, car le projet qui nous est présenté est une œuvre nationale, qui est grave, mais non périlleuse, somme toute, car une fois en œuvre, la race gauloise a tenu le coup, et je suis sûr que ce résultat est dû au gouvernement, qui est un des premiers gouvernements de guerre que nous ayons eus. (Très bien.)

Avant le vote sur l'ensemble, M. Pressimane, socialiste minoritaire, est venu dire pourquoi ses amis et lui voteraient le projet :

Nous donnerons aujourd'hui notre adhésion au projet d'incorporation de la classe 1919, non parce que nous renonçons aux idées qui, alors, avaient dicté notre conduite, mais parce que les circonstances nous imposent, et nous imposent de nous rallier à une œuvre qui est nécessaire à l'indivisible volonté de tous les partis de tout sacrifier pour assurer le salut de la patrie. (Vifs applaudissements.)

La partie est tragique. Sauvons la France d'abord. Nous verrons après.

Comme à droite et au centre on proteste, M. Moutet s'écrit :

— Si vous voulez faire l'union sacrée, c'est le moment.

Tandis qu'à l'extrême gauche on applaudit, des murmures se font entendre à droite, au centre et à gauche.

M. Paul Simon, aux socialistes. — Vous n'y allez guère à l'unanimité.

C'est le signal d'un incident d'ailleurs bref.

M. Mayras, à la droite. — Les vôtres sont à Nice, comme M. Barres ! (Exclamations.)

M. Lefas. — Non, ils sont au front ! (Exclamations.)

M. Lenoir. — Où ils se battent.

M. Moutet. — Tous les noires sont en prison.

M. Lenoir. — Les noirs sont au front où ils se battent. (Applaudissements.)

M. Maurice Barres, mis en cause par M. Mayras, n'était pas à ce moment dans la salle. Prévenu par ses amis, il a apporté peu après la protestation suivante :

— Un radio allemand décrivait, ces jours-ci, d'un prétendu affolement de la population parisienne en disant que trait caractéristique de son tableau, la fuite de M. Barres. Je ne suis allé ni en Italie, ni en Espagne. Mais sur une invitation du général Pershing, j'ai passé trois jours à l'armée américaine où il voulait bien me faire guider.

L'information publiée peut s'expliquer par le fait qu'il y a deux jours, des conférences ont été préparées à Marseille, Cannes et Nice, auxquelles le bataillon Chenu, nos amis Bouge et Raiberti, et moi-même, devions prendre part. Elles devaient avoir lieu la semaine de Pâques.

Quand nous avons cru comprendre que les circonstances se modifiaient, nous avons décliné ces conférences.

La protestation due à la manière la plus énergique de son tableau, la fuite de M. Barres, qui a été faite, ne tend à rien moins qu'à diminuer et salir un de nos collègues.

A l'heure actuelle, tout ce qui peut rompre notre entente est une faute. (Applaudissements.)

Finalement, le projet relatif à l'incorporation de la classe 1919 a été voté par 490 voix contre 7, celles de MM. Raffin-Dugens, Bismont, Blanc, Bras, Mayras, Sabatier et Rousselle, socialistes.

M. Amiard, député de Seine-et-Oise, qui a été porté comme ayant voté contre l'amenagement en faveur des abonnés de chemins de fer de la grande banlieue parisienne, a voté pour.

Deux amendements

Deux amendements au projet de loi relatif à l'appel sous les drapeaux de la classe 1919 ont été déposés hier.

Le premier, de MM. Pierre Robert, Drivé et Pavy, demande que les recrues de la classe 1919 qui justifieraient avoir eu deux frères ou bien leur père et un frère mort au service de la patrie depuis le début de la guerre, soient sur leur demande affectés à la zone de l'intérieur.

D'autre part, M. Pacaud propose la disposition additionnelle suivante :

Les jeunes soldats de la classe 1919, et ceux des classes antérieures précédemment affectés et recensés et incorporés en même temps qu'eux, bénéficieront d'une permission exceptionnelle de deux jours, dans une période comprise entre le 15 juillet et le 15 octobre 1918, s'ils sont agriculteurs de profession, ou ouvriers agricoles (maréchaux ferrants, forgerons, bœufiers, charçons).

Tu ne me diras donc plus jamais : maman Lise ?

Et comme, pour mieux le supplier, elle avait tendu vers lui ses bras maternels, — il ne put pas résister.

Il se laissa éperdument tomber sur ce pauvre cœur tout plein de lui.

Et c'est lui qui sanglotait à présent : — Maman Lise... maman Lise... aimons-nous bien... Aimons-nous de toutes nos forces.

Tu ne me diras donc plus jamais : maman Lise ?

Et comme, pour mieux le supplier, elle avait tendu vers lui ses bras maternels, — il ne put pas résister.

Il se laissa éperdument tomber sur ce pauvre cœur tout plein de lui.

Et c'est lui qui sanglotait à présent : — Maman Lise... maman Lise... aimons-nous bien... Aimons-nous de toutes nos forces.

Les capitaux français n'iront plus librement à l'étranger

Au cours de la séance d'hier matin, M. Klotz, ministre des Finances, a demandé à la Chambre, d'accord avec la commission du budget, de voter un projet sur l'exportation des capitaux français.

Ce projet comporte quatorze articles, mais le premier, dont voici le texte, en indique suffisamment la portée :

Sauf autorisation écrite du ministre des Finances et sous réserve des dispositions de l'article 4, il est interdit à toute personne résidente en France, qu'elle agisse pour son propre compte ou pour le compte de tiers :

1° De constituer, hors de France, par un moyen quelconque de crédit ou de change, à son profit ou au profit de tous tiers, un avoir en titres ou en fonds pour dépôt ou placement, y compris à une émission, consentie par un prêt à une personne résidente hors de France, acheter hors de France tous titres, biens ou produits quelconques, si l'opération implique, pour la personne qui l'effectue ou pour le compte de laquelle elle est effectuée, un transfert quelconque de fonds ou de titres hors de France ;

2° D'expédier hors de France, en vue de leur réalisation par l'entremise d'une personne résidente hors de France, des titres dont la contre-valeur ne ferait pas l'objet d'une remise en France, ou d'encaisser à l'étranger, en monnaie étrangère, tout emploi ne serait pas conforme aux dispositions de la présente loi.

Le projet dispose en outre que tout envoi de capitaux dépassant 1000 francs à l'étranger ne pourra se faire que par l'intermédiaire de banquiers ayant un répertoire de change.

L'amenage pourra atteindre 25 % de la valeur des 60 crédits additionnels et le ministre du Ravitaillement à décider certaines denrées de première nécessité.

Incident assez vif a été soulevé au moment du vote par M. Jobert.

Les capitalistes français, dit-il, ont donné avant la guerre des capitaux à l'étranger pour la sauver de la faillite. (Vifs applaudissements.)

M. Sibille. — Ce langage est un appel à la désunion entre Français. C'est indigne !

M. Labrousse. — Chacun connaît le rôle des grandes banques avant la guerre et sait qu'il poussait au placement des fonds français à l'étranger. Au reste n'y a-t-il pas, à l'heure actuelle, des régents de la Banque de France qui ont une partie de leurs biens sous séquestre. (Bruit.)

M. Klotz, ministre des Finances, intervient à ce moment et proteste avec force contre ces paroles :

— Les paroles de MM. Jobert et Labrousse, dit-il, provoquent de la part du gouvernement les plus vives réserves. M. Sibille a raison : tout appel à la division, en ce moment, est malsain. (Interruptions à l'extrême gauche.)

On vient de reproduire une fois de plus des bruits, des légendes qui ne reposent sur rien, des racontars de certains journaux. Lorsque le moment sera venu de faire loi la part de l'impératif allemand dans les finances françaises, celui qui intervient en ce moment baragouinera et dira tout. Mais peut-être alors la vérité attendra-t-elle d'autres personnes ou d'autres collectivités que celles que vous stigmatisiez aujourd'hui.

Aujourd'hui, soyons tous à l'admirable page d'histoire écrite par nos soldats, victorieux demain. (Applaudissements.)

Cet incident clos, le projet a été voté à mains levées.

La Chambre discute la loi de finances

Entre le vote des différents projets dont nous parlons d'autre part, la Chambre a repris hier l'examen de la loi de finances, à l'article 2, qui échelonne le taux de l'impôt sur le revenu de 1.50 à 16 pour cent, entre 5.000 et 550.000 francs.

Après adoption, malgré la commission du budget, d'un texte proposé par la commission de législation fiscale en faveur des familles nombreuses et qui fait varier le taux suivant le revenu du contribuable, on a voté un amendement de M. Paul Simon accordant des déductions au conjoint survivant, non marié et ayant à sa charge un ou plusieurs enfants issus du mariage.

Une proposition de M. Balthazard disant que les enfants mobilisés seront considérés comme étant à la charge de leurs parents lorsqu'ils sont devenus majeurs après la mobilisation a été également adoptée. Sur quoi, après le vote de l'article 3, la suite du débat a été renvoyée à aujourd'hui.

Les avances aux pays amis et alliés

La Chambre a voté en outre le projet autorisant le ministre des Finances à faire, sur les ressources de la trésorerie, des avances aux gouvernements alliés ou amis, après cette observation de M. Ernest Lafont :

— Une des avances que vise le projet de loi est destinée à faire face au paiement des coupons des emprunts russes. Avons-nous en Russie une représentation diplomatique qui puisse veiller sur les intérêts français qui seraient lésés par la sollicitude du ministre des Finances envers les porteurs de titres russes ne s'étendant pas à tous les intérêts français en Russie. (Très bien, très bien à l'extrême gauche.)

M. Klotz, ministre des Finances. — Le gouvernement a donné dans ce sens les instructions nécessaires.

Une interpellation de M. Paul Lafont sur le décret du 27 mars 1918, relatif aux indemnités et allocations pour cherté de vie accordée aux fonctionnaires, a été ajournée à quinzaine.

Aujourd'hui, séance matin et soir.

forces... comme deux désoles qui n'auraient plus que la triste joie de s'appuyer l'un sur l'autre.

— Comme une mère et son enfant, lui répondait-elle en le couvrant de ces caresses d'autrefois, depuis tant de jours, elle avait été servie.

Et quand leur âme se fut un peu calmée, le plus difficile était fait.

Sans s'en douter, Pierre avait repris sa place accoutumée sur le tabouret où il aimait tant s'asseoir aux genoux de la chère vieille. Il tenait dans ses mains, comme autrefois, les mains que maman Lise lui abandonnait avec délice.

Et c'est lui qui disait :

— D'abord, il ne faut pas que ton chagrin soit aussi de l'angoisse.

— Pour l'instant, tant que je serai là, tu n'as rien à redouter.

Et pendant qu'un flot de pourpre envahissait son visage :

— Personne, ici, n'a rien à redouter. Je referai l'usine, s'il le faut. Je la reconstruirai, plus importante encore.

Elle le regardait... un peu incrédule.

— Mais tu ne sais donc pas, maman Lise, que j'ai l'association de Robert Gueydon. Je suis riche... très riche.

— Ah ! une fortune... comme... e voudrais pouvoir, maintenant, la mettre aux pieds de... que qu'un.

La pourpre de son front devint plus vermeille encore quand il continua :

— de quelqu'un qui n'a plus pour moi, je le vois bien, que des vœux d'indifférence... quand ce n'est pas de colère.

— En est-il bien sûr, mon Pierre ?

— Tu ne l'as donc pas regardée ?

— Si.

— Alors... tu as vu... comme moi.

— Mais aussi, l'air de la bonne grand-mère en l'enveloppant d'une plus étroite caresse, — mais aussi, Pierre, il faudrait m'expliquer, à moi, le rôle que joue dans ta vie cette blonde dont les yeux te dévorent.

— Arrête-toi, maman Lise. Celle-là, elle est morte, le jour où tu l'as vue.

— Morte !... répétait-elle toute bouleversée... Alors... celle-là encore... c'est une victime !

— Elle est morte très doucement, maman Lise. Sans se douter que sa fin était si proche... Elle s'est endormie heureuse... avec un sourire sur ses lèvres pâles.

Je te raconterai tout cela, comment j'ai retrouvé Revillout... comment il m'a avoué sa misère... comment j'ai essayé, moi aussi, de réparer ce qui était encore réparable... comment cette petite malade condamnée... perdue... s'est prise pour moi d'une amitié... d'une bizarre affection.

— Devenue de l'amour.

— Un amour de visionnaire... d'halluciné.

— Elle était si malade... son pauvre cœur était si débilité que la moindre émotion... le plus léger chagrin pouvait déterminer une syncope foudroyante.

— Oh !

— Oui, maman Lise, la tuer... comme un poison qu'on lui verserait. Un poison... C'est le mot que le médecin avait dit.

— Alors moi...

Le Sénat vote les douzièmes et de nombreux projets de loi

Après le vote en l'honneur de nos armées que l'on a vu d'autre part, le Sénat a liquidé, hier, une notable partie de son ordre du jour très chargé. On a vu, d'autre part, que cet ordre du jour comprenait notamment le projet relatif à l'incorporation de la classe 1919, vote qui fut acquis sans discussion.

Les autres projets soumis à la Haute Assemblée n'ont pas, d'ailleurs, provoqué non plus de débat.

On adopte d'abord, à l'unanimité, le projet relatif aux crédits provisoires des deux trimestres de 1918. On vote également les crédits militaires, en stipulant que les sous-officiers à solde mensuelle pourraient cumuler leur solde avec les allocations militaires.

M. Clavière dépose sur le bureau le projet de loi voté par la Chambre relatif à l'augmentation du tarif des chemins de fer. Le ministre donne lecture de l'exposé des motifs, l'urgence est déclarée et le projet de loi renvoyé à la commission.

Après avoir, ensuite, adopté un projet de loi prorogeant les délais pour les déclarations concernées par la loi du 5 août 1914, le Sénat vote à l'unanimité, en faveur du personnel des chemins de fer, les allocations complémentaires de cherté de vie et de charges de famille, dont nous donnons le détail d'autre part, le Sénat décide, sur la demande de M. Lhopiteau, de retarder par un projet de loi, voté sans discussion, l'ouverture de la session ordinaire des conseils généraux.

Et l'on termine en autorisant : la ville de Paris à s'imposer pendant cinq ans, de 60 centimes additionnels et le ministre du Ravitaillement à décider certaines denrées de première nécessité.

Séance aujourd'hui.

Les allocations aux cheminots

Le Sénat dans sa séance d'hier a voté un projet de loi accordant au personnel des chemins de fer des allocations de cherté de vie et de charges de famille.

Aux termes de la nouvelle convention, le minimum des allocations est porté de 100 francs à 150 francs par an pour les hommes mariés, les allocations sont portées à 1.000 francs, lorsque le traitement soumis aux retenues pour la retraite ne dépassera pas 3.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit de 15 francs pour chaque échelon de 100 francs de traitement au-dessus de 3.000 francs et restera fixé à 900 francs pour les traitements compris entre 4.800 francs et 6.000 francs inclus.

En ce qui concerne le personnel féminin, les minima seront portés au même chiffre pour les femmes mariées que pour les hommes mariés, lorsque les allocations soumises aux retenues pour la retraite ne dépasseront pas 1.000 francs par an. Ce chiffre sera réduit

EN PLEINE BATAILLE

Les camarades arrivent

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)
Front français, 29 Mars. — Le camion est redevenu roi. Il porte sans arrêt, depuis quatre jours, la France qui va se battre. Ce serait à croire, tant ils défilent, que nous sommes dans un manège et que ce sont les mêmes qui passent et repassent. Les camions sont groupés par trains. Jusqu'à l'autre semaine, on les rencontrait tout le long du grand front. On croisait les uns en Champagne, les autres en Lorraine. On a tout ressenti, les anciens autobus resuscitent. Ils étaient tombés au rôle de garde-manger, ils sont réintégrés dans leur dignité de porteurs d'hommes. Tout cela se suit avec une sagesse remarquable. Chacun est à sa place, le numéro 1 précède le numéro 2, le 2 le 3, pas une intervention dans la longue file. Ils roulent à la même distance l'un de l'autre, leur allure est régulière. On sent qu'on a tout calculé, qu'ils sont partis de tel endroit à telle heure fixe, qu'ils seront à leur but à telle autre heure, non moins fixe. Les soldats sont tassés, debout, assis, sur le marchepied. Les moitiés ont été employées hors de propos qui diraient leur allure. Aucun n'est plus assis, pur pour mouler leur... grandeur. Deux vieux civils sur leur passage, avant de continuer leur marche vers l'exil, ont levé leur chapeau. Ce sont les camarades qui arrivent.

Les chevaux réapparaissent

Et fouette aussi les chevaux. C'est leur résurrection. Ils avaient disparu de la surface du front. On disait qu'écorchés par la conduite des hommes, ils avaient fondé plus loin une patrie. C'était faux... Ils étaient rentrés sous terre, simplement. Ils en ressortent à tous les carrefours, devant tous les abreuvoirs, le long de toutes les routes. Et les canons aussi se mettent à rouler. Depuis trois ans, qui avait vu rouler un canon ? On finissait par se demander pourquoi on lui mettait des roues. Il a rencontré toujours accroupi, il croyait du côté de la jante. Il n'était qu'un char. Un choc nerveux vient de lui redonner l'usage de ses roues, il se presse sur les routes.

La vraie guerre

Tout devient nouveau. L'installation est cultivée. Les quartiers généraux n'ont plus l'air de petites maisons de bourgeois où tout était organisé pour s'y laisser vivre. Ce qui pousse de salades dans le jardin, on passionne plus. On sait qu'on n'a pas le temps de les attendre pousser pour les cueillir. La guerre sur place avait permis de caresser avec d'innombrables complaisances l'amour de l'ordre et du bled. Se prolongeant, que d'effigies il eût fallu clouer ! Ce confort est fini dans ce coin tragique de France où la guerre se lève pour renaitre et plus tôt mourir. Tout est réveillé. Un poste de commandement est maintenant une maison qui n'a pas toujours ses carreaux, mais plusieurs tables, plusieurs cartes et une activité. Il était la hier, ce matin il n'y est plus. La vie venait. La vie se déplaçait. Des régions subitement tombent dans la guerre. Depuis une heure, nous roulons en pleine préparation de bataille, et où cela ? A travers un pays où huit jours auparavant nous aimions à reconnaître le charme de la paix même. Là, nous nous étions arrêtés pour déjeuner. A force de vie civile, la guerre s'y oubliait. La guerre s'y forge ce matin.

C'est l'heure où tous se donnent. Les habitudes de confort ont été dépossédées avec décision. Nos troupes qui s'accrochent au sol sont harassées de fatigue. Elles ne connaissent plus le sommeil, plus le moment des repas. Elles exhalent toute leur résistance. Pour arriver à temps sur ce terrain où il faut se cramponner, elles ont galopé à cheval. Les cavaliers ont les sabres brillants et dont l'impatience de la charge se répandait, et les fantassins n'allaient pas charger, le moment n'était pas venu de savoir. Leurs chevaux étaient leurs camarades à eux. Ils étaient en selle pour courir plus vite relever les Anglais. Ils atteignaient la poussée allemande, mirent pied à terre, prirent le fusil et déployèrent leur héroïsme. Ils en eurent tant, ils furent si Français, que devant eux l'ennemi grisé, l'ennemi qui venait de repasser sur la route des arbres qu'il avait coupés l'an dernier — des arbres où pour causer leur outrage la nature, par pitié, voulait la trace de la scie, avait fait repousser de la charge, prêts à s'ouvrir, l'ennemi non seulement s'arrêta, mais ne pouvant percer la muraille en bleu, dut faire pivoter son axe de marche du côté de l'ouest. L'épée allemande s'était courbée sur la cuirasse française.

L'Allemand se fatigue

L'épée allemande est d'ailleurs en train de s'inquiéter. Nous avons glissé si rapides qu'en aucun point notre front n'est rompu. L'ennemi achète chaque mètre qu'il occupe, il n'en surprend plus aucun. Le mépris que ses vagues ont eu de nos flots de résistance a doublé ses morts. L'Allemand se sent déjà fatigué. Les prisonniers disent qu'on les pousse à la cravache. Ils disent encore qu'ils y ont des camarades chargés de déshabiller les cadavres, les leurs et les nôtres. Est-ce pour nous lancer une contre-attaque en bleu horizon ? Il faudra changer aussi les figures.

Albert Londres.

1.275.000 assaillants

Londres, 29 Mars. — Le correspondant militaire du Daily Mail, Hamilton Fyfe, estime qu'à l'heure actuelle les 2/3 de la réserve stratégique totale de l'Allemagne, soit 85 divisions — environ 1.275.000 hommes — sont engagés dans la mêlée.

Le nombre total des divisions allemandes sur le front de France peut être estimé à 200, soit environ 3.000.000 d'hommes. Après la première journée d'offensive, 33 de ces divisions avaient été engagées. Le troisième jour, 21 divisions nouvelles entrèrent en ligne. Depuis, quelques divisions ont encore été ajoutées à celles-là.

L'héroïsme britannique

(De l'envoyé spécial du Petit Journal)
Front britannique, 29 Mars. — Depuis hier matin, les Allemands ont repris haleine. Leur avance leur avait coûté des pertes effroyables, leurs divisions s'étaient enchevêtrées, dans la fureur de la défense qui leur fut opposée. Ils se sont regroupés, ils sont revenus à la charge sur un immense front, mais nous avons eu la satisfaction d'apprendre cette nuit qu'ils n'avaient fait qu'y plier dans la mort. On ne trouvera jamais de mots assez fraternellement émus pour célébrer la mâle ténacité et l'esprit de sacrifice avec lesquels le soldat anglais de tout rang et de tout grade se raidit contre l'invasion. La presse allemande s'en montre émerveillée, et tandis que Guillaume fanfaronne, elle exhorte son public à la patience, elle lui demande de faire crédit à Hindenburg pendant des semaines ou même des mois si cela est nécessaire, et ce faisant elle ment à profusion, car on sait bien dans les hautes sphères militaires d'outre-Rhin quel est le taux des pertes, tant en morts qu'en blessés, et cela constitue pour l'assaillant un danger beaucoup plus grave que celui de céder du terrain pour l'assailli.

Les pertes de l'ennemi

Sur cette question des pertes, nous avons des données positives. Les prisonniers interrogés ne sont point enclins à en exagérer l'importance. Il résulte cependant de leurs dires, relativement à une dizaine de divisions et à peu près autant de lieux, que les Vandalos ont été couchés sur le sol dans la proportion d'environ 40 pour cent.

Ce calcul s'applique à la période d'avance rapide des troupes allemandes. Nul doute que la journée d'hier n'ait été pour elles aussi sanglante, puisque leur assaut a repris vers 90 kilomètres et puisque la muraille humaine qui nous est opposée se compose de cinq hommes par mètre courant.

Les Roches ont fait état dans leurs communiqués d'un nombre de prisonniers qui n'a rien de surprenant en regard de l'échelle de cette offensive. Cependant il est bon de faire observer que nos alliés, agueris par plusieurs années de combats, ne se laissent pas volontiers surprendre par les poussées de l'adversaire, même sur les points où celui-ci est très supérieur en nombre. Pendant les moments les plus critiques, les combattants britanniques, en se repliant ont dû laisser leurs blessés derrière eux. Quant aux hommes valides, ou ils sont restés à temps ou ils resteront debout les armes à la main jusqu'à la blessure grave ou la mort.

32 survivants sur un bataillon

Des exemples de ce genre abondent. Le plus récent à ma connaissance est l'épave d'Agette, près de Bécquoy. Là, un bataillon resta maître de la position qui lui était confiée. Il la défendit en mourant pour elle. Quand, hier soir, on fit l'appel, il restait trente hommes et deux officiers. A peu de distance de ce champ des martyrs, j'ai rencontré un autre bataillon qui s'avancait, musique en tête, vers la relève. L'ordre, le sang-froid, l'harmonie des mouvements sont prodigieux. On éprouve, à cet égard, la plus solide confiance. L'aviation britannique règne souveraine. En vérité, l'aspect familier des jours d'offensive n'a pas changé.

R.-D. de Maratray.

Les pertes allemandes

Bien que nous ne possédions encore que des renseignements très incomplets, il est certain que les pertes allemandes, dans la bataille de la Somme, ont été énormes. Des prisonniers interrogés le 25 mars ont rapporté, par exemple, que la 88^e division d'infanterie a été presque anéantie et que la 206^e division a été très lourdement éprouvée. Les pertes sont dues surtout aux mitrailleuses qui, installées, avec quelques hommes décidés, dans des trous d'obus, fauchaient jusqu'à la dernière minute les formations denses de l'ennemi.

Les cadavres, amis et ennemis, sont déshabillés au plus tôt et mis à nu complètement. Les morts attendent entièrement la corvée de champ de bataille. Le butin, ainsi réalisé par l'enlèvement des équipements et des vêtements, est dirigé vers les centres de rassemblement et expédié à l'arrière, tant est grande la disette d'effets et de cuir.

Les Allemands se créent, en outre, des approvisionnements d'uniformes anglais et français dans le but évident de les utiliser ultérieurement pour nous tromper.

Les prisonniers interrogés ne cachent pas leur étonnement du nombre très faible de cadavres anglais et français qu'ils ont rencontrés sur le terrain au cours de leurs progrès. Enfin, ils avouent combien leur commandement a été surpris de la résistance des troupes alliées. On leur avait, en effet, promis que tout serait fini en quelques jours.

Il s'avoue les pertes que leur cause l'aviation alliée

Londres, 29 Mars. — Les journaux publient un télégramme d'Amsterdam reproduisant une dépêche de Berlin suivant laquelle, depuis le commencement de l'offensive sur le front ouest, les escadrilles aériennes franco-anglaises s'efforcent chaque fois de briser les lignes de communications derrière le front et de détruire les dépôts de munitions et les voies ferrées allemandes. Les aviateurs anglais emploient des explosifs de très grande puissance et les dégâts causés sont considérables. (Havas.)

LUDENDORFF EST RÉSERVÉ

Amsterdam, 29 Mars. — Le général Ludendorff aurait déclaré au correspondant de la Tages Zeitung, au cours d'une conversation :

« Une grande bataille a été livrée et une victoire a été remportée, personne, cependant, ne peut prévoir quel en sera le résultat. »

« Dans une bataille comme celle-ci, a-t-il ajouté, le fantaisie doit risquer sa vie non pas une fois, mais continuellement, au fur et à mesure qu'il avance de tranchée en tranchée. »

Le gouvernement s'associe au salut que le Sénat adresse aux armées

Au début de la séance d'hier, au Sénat, M. Antonin Dubost, président, annonce qu'il a reçu de MM. Couyba, Mougeot, Tournon, Henry Chéron, de Las-Cases, Brindeau, de la Batut et Loubet la motion suivante :

« Le Sénat, en étroite communauté d'esprit et de cœur avec les armées de la République et de ses Alliés qui se battent avec un sublime héroïsme, adresse aux chefs et aux soldats l'hommage ému de son admiration, de sa gratitude et de son inaltérable confiance. »

Une double salve d'applaudissements accueille cette lecture.

M. Naill, garde des Sceaux, dit :

« Le gouvernement tient à s'associer du fond du cœur à l'hommage que le Sénat par un vote unanime va rendre aux vaillantes armées de la République et à celles de nos alliés. »

Grâce à l'énergie, au sang-froid et au talent des chefs, grâce à l'admirable vaillance des héroïques soldats, les défenseurs du droit, une fois de plus, sortent le front haut d'une épreuve plus grave que les précédentes.

C'est dans un sentiment de pleine confiance et de fierté pour le lendemain de cette épreuve que nous devons au nom du pays saluer les armées de la France et des nations alliées. (Vifs applaudissements.)

La motion est adoptée à l'unanimité.

Hommage à nos troupes

Les rapporteurs du budget de la guerre et les membres de la sous-commission des armements réunis sous la présidence de M. Paul Benazet, plus que jamais résolus à poursuivre leur effort pour améliorer constamment le matériel mis à la disposition de l'armée, exprimant leur profonde admiration pour l'héroïsme des troupes engagées, affirment leur confiance dans la victoire et passent à l'ordre du jour.

DE BONNES NOUVELLES

A la fin de la matinée d'hier, M. Abram, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, est venu dans les couloirs de la Chambre. Aussitôt entouré par les députés et les journalistes présents, il n'a pas caché sa satisfaction de la tournure que prenaient les événements :

« Je viens, a-t-il déclaré, de téléphoner au Grand Quartier général. Les nouvelles sont bonnes. Les Allemands prononcent une grosse attaque dans la région d'Arras, mais les Anglais tiennent admirablement. »

« N'avez aucune crainte, nous a dit leur Grand Quartier, nous sommes solidaires. Nous les maintenons. »

« Les Boches bombardent furieusement l'assigny et Noyon, mais nous avions signalé leurs masses de troupes marchant dans la direction d'Amiens. Ils sont, entre Amiens et Montdidier, dans une poche, dans un cul-de-sac. »

« Ils sont contents et ils n'ont pas gagné depuis hier un pouce de terrain. »

M. Clemenceau affirme de plus en plus sa confiance

Comme les jours précédents, M. Clemenceau est venu, hier, à la Chambre et il a fait, aux députés qui l'ont aussitôt entouré, les déclarations les plus rassurantes sur l'état des opérations franco-britanniques.

Le ministre de la Guerre l'a raconté son tout récent voyage au front. Il leur a dit qu'il avait interrogé les chefs et les soldats et que tous avaient montré la plus belle assurance.

« Les Boches ne passeront pas ! »

Tel est le résumé de ses conversations avec eux.

Le président du Conseil a cité quelques anecdotes qu'un député qui assistait à la conversation nous a racontées.

M. Clemenceau était en première ligne pour tout voir. Les obus pleuvaient. Il s'était dissimulé derrière un gros arbre.

Le général Mordacq qui l'accompagnait voulait lui faire comprendre quel danger il courait.

« Vous, général, f... »

Et des plus qui étaient tout à côté s'amusèrent fort de la fin de la phrase.

Un peu plus tard, alors que la mitraille faisait encore rage, le président vit une dizaine de combattants français assis dans une tranchée ouverte, les pieds dans l'eau. Ils fumaient, tranquillement leur pipe, attendant la fin du bombardement.

« Que faites-vous là, mes amis, leur demanda-t-il ? Vous n'êtes pas dans vos abris. »

« Ben quoi ! répondit l'un d'eux, après avoir enlevé sa bouffarde, on a le droit d'être ici, on nous a dit que nous étions au repos. »

Un train qui rejoignait les lignes de front fut bombardé et détraillé. Il était plein de poilus.

« Ils descendirent. »

« Ne vous faites pas de bile, on va avertir le génie, et la voie sera bientôt réparée, dit un employé de gare. »

« Ah ! la ! la ! ton génie ! eh bien ! et nous, on ne compte pas ? Tu vas voir ça, vieux fils ! »

« Et étant leurs capotes, ils repartirent la voie en moins d'une heure et le train put reprendre sa marche... vers des victoires prochaines. »

M. Baker se rend en Italie

M. Newton D. Baker, secrétaire d'Etat américain pour la guerre, et son état-major, est rentré de Londres à Paris mercredi soir, après un bref séjour dans la capitale britannique. Il a quitté Paris jeudi soir pour l'Italie.

La discipline américaine

Washington, 29 Mars. — Quatre soldats américains qui avaient été trouvés endormis à leur poste, en France, ont été condamnés à mort. Le général Pershing a approuvé la sentence, mais elle doit être ratifiée par le département de la guerre et approuvée par le président Wilson, qui seul, a le droit de confirmer ou de commuer la peine.

Ge qu'ils disent de leurs canons géants

Bâle, 29 Mars. — On mande de Berlin : L'Agence Wolff assure que les canons géants qui bombardent Paris sont dus exclusivement à la science technique et à l'industrie allemande.

« La plus grande bataille de l'Histoire ne fait que commencer »

a dit M. Lloyd George

New-York, 29 Mars. — Lord Reading, ambassadeur de Grande-Bretagne, a donné hier lecture, dans un banquet, du message suivant de M. Lloyd George :

« Nous sommes arrivés à une phase critique de la guerre. Attaquée par des troupes allemandes en nombre immensément supérieur, notre armée a été forcée de se replier. Le retrait a été effectué avec méthode, sous la pression des troupes fraîches de réserve allemandes se succédant sans interruption et qui subissent des pertes énormes. »

« La situation est envisagée avec un courage et une fermeté splendides. Le courage opiniâtre de nos troupes a réussi pour le moment à arrêter les attaques sans cesse renouvelées de l'ennemi, et les Français nous ont rejoints dans la lutte. Mais cette bataille, la plus grande et la plus grave de l'Histoire du Monde, ne fait que commencer. »

« A travers les combats, les troupes françaises et britanniques sont reconfortées par la pensée que la grande république de l'Ouest ne négligera aucun effort pour hâter l'arrivée de ses troupes et de ses navires en Europe. En guerre, le temps est chose vitale. »

Le gouvernement japonais précise son attitude

Tokio, 28 Mars. — Dans un exposé fait le 26 mars au Parlement japonais, le ministre des Affaires étrangères a déclaré que le gouvernement japonais entend demeurer complètement étranger à la politique intérieure de la Russie et que le peuple russe est libre de choisir la forme de gouvernement qui lui convient, mais que la pénétration germanique en Russie ne peut laisser le Japon indifférent.

L'idée d'une action militaire en Sibirie n'a été ni suggérée ni proposée par le gouvernement impérial. Si des propositions concernant une telle expédition venaient à être faites par les puissances alliées, le gouvernement impérial devrait les examiner attentivement et avec le désir d'assister ses alliés.

Au cas où la sécurité, ou les intérêts vitaux de l'empire seraient mis en danger par les faits de Sibirie, des mesures seraient aussitôt prises par le Japon pour assurer sa défense. Il va de soi que si les troupes japonaises étaient amenées à pénétrer sur le territoire sibérien, elles ne se présenteraient pas en ennemies des Russes. Le gouvernement japonais tient à répudier tout ce qui pourrait être confondu avec la politique d'agression actuellement poursuivie en Russie par les empires centraux.

Le Parlement qui n'a émis aucun vote à la suite de cette déclaration a été ensuite ajourné.

LES AMBASSADEURS des Alliés retournent en Russie

Londres, 29 Mars. — Une dépêche de Petrograd, du 27 mars, à l'agence Reuter, dit que les ambassadeurs et ministres des puissances alliées ont publié au cours de leur voyage de Finlande, via Petrograd, vers Volodga, la déclaration suivante adressée à la presse russe :

« La Russie, au moment où une offensive allemande impétueuse menaçait sa capitale d'une occupation militaire, a signé la paix pour éviter ce danger. Cependant, les conditions du traité de Brest-Litovsk ayant obligé les Alliés à défendre leurs intérêts gravement compromis par la paix séparée, nous estimons nécessaire de retourner en Russie. »

« Par suite de l'absence d'une autorité centrale à Petrograd à l'heure actuelle, ainsi que pour d'autres raisons, nous choisissons Volodga comme quartier général temporaire. »

M. Noulens est arrivé à Petrograd

Stockholm, 29 Mars. — Le train qui transportait M. Noulens, ambassadeur de France, ainsi que les missions italienne et serbe, a fini par franchir les lignes de combat en Finlande et est arrivé hier matin à Petrograd.

Les missions n'ont fait que traverser la capitale et ont repris le chemin de fer pour Volodga, un nouveau de communication important (ligne d'Arkangel et ligne du Transibérien) où est déjà installé M. Francis, ambassadeur des Etats-Unis.

LE PREMIER CONVOI d'officiers français rapatriés est arrivé à Genève

(Du correspondant du Petit Journal)
Genève, 29 Mars. — Dans la nuit de vendredi à samedi est arrivé, par application des récentes conventions sur les rapatriements et l'échange des prisonniers, le premier grand transport d'officiers français et belges âgés de plus de 48 ans. 365 officiers seront logés à Interlaken et dans les environs et remplaceront un certain nombre de soldats dépassant l'âge de 48 ans qui seront rapatriés.

250 soldats français rapatriés

Genève, 29 Mars. — Hier soir, jeudi, à 11 heures, a passé en gare de Cornavin un convoi de 250 soldats français malades qui, internés dans les différentes villes de la Suisse orientale, regagnaient la France. Ravitaillés par les soins de la Croix-Rouge, nos poilus sont repartis pour Lyon par train spécial à 3 heures.

Communiqués des Alliés

ITALIEN

Rome, 29 Mars (Officiel). — Commandement suprême :

A l'ouest du lac de Garde, actions d'artillerie modérées. Entre le lac de Garde et la Piave, tirs de harcèlement réitérés.

Dans le val Lagarina et dans le secteur Posina-Astico nos patrouilles ont été très actives sur les pentes nord du col Del-Rossa. Un petit poste adverse a été capturé par un coup de main réussi. Le long de la Piave, de vifs échanges de canonnades ont eu lieu, à plusieurs reprises, dans la zone au sud de Fossalta. Devant Bolina, nos patrouilles ont fait irruption dans une file de tranchées, détruisant le garnison ennemie.

La nuit dernière nos escadrilles ont lancé 5.500 kilos de bombes sur les usines ferroviaires de Matarello et de Primolano, obtenant des résultats très efficaces. Plusieurs incendies ont été observés. Deux avions ennemis ont été atteints par notre tir anti-aérien. Un a été abattu et l'autre contraint à tomber désarmé dans ses propres lignes à la hauteur de Pont-de-Piave.

CE QUE DIT LA PRESSE

LEUR NOUVEAU CRIME

Du Gaulois (M. Georges Foucher) :

Hier même, soucieux sans doute de justifier la manifestation d'impertinence, reconnaisance dont il venait d'être l'objet, un canon allemand a, de nouveau, bombardé Paris. En ce jour du vendredi saint, — et je me demande comment Guillaume pourra s'en expliquer avec son Dieu — les assaillants, félicités par leur empereur, ont lancé leurs obus sur une église dans laquelle se pressait une foule en prières ; des femmes, des enfants ont été massacrés.

De la Victoire (M. Gustave Hervé) :

Nos frères catholiques, morts au moment où de tout leur cœur ils appelaient les bénédictions du Dieu d'amour et de justice sur les troupes qui combattent pour la grande cause de la civilisation, du droit et de la liberté, ne sont pas morts en vain.

Le frisson d'horreur et de pitié qui demain secouera toute la France et tous les pays alliés va se propager de Paris jusqu'aux armées.

LA GRANDE BATAILLE

Du Figaro (M. Alfred Capus) :

Nous ne devons pas douter du triomphe, si dur qu'il soit à arracher. Les nobles peuples qui combattent fraternellement n'ont pas été créés pour vivre sous le joug de l'Allemagne. Ils ont une volonté supérieure, une puissance de l'instinct qui contiennent la victoire.

Du Matin (commandant de Civrieux) :

L'ennemi étant contenu partout, l'heure pour les alliés est celle de la manœuvre.

De la Petite République (M. Louis Puech) :

C'est l'effort suprême, désespéré qu'ils tentent aujourd'hui. N'avez aucun doute. Ils ont tout préparé. Ils ont réuni, en assemblée, préparé, ils disposeront pour cette lutte à leurs yeux finale, de cinq millions d'hommes, que nul ne reverrait s'en étonner.

Aussi bien gare au nombre :

De l'Echo de Paris (M. Maurice Barrès) :

La réplique, ce Vendredi Saint, l'impression est nettement effrayante. La situation est toujours sérieuse, mais nous arrivons au point mort. Il faut attendre ce que nous donnera notre concentration ; il faut faire crédit à notre commandement pendant quelques jours encore afin que la réaction égale à l'action, fasse pencher la balance en notre faveur. Nous allons vers une stabilisation qui sera la défaite allemande.

Du Journal (M. Henry Bidou) :

Quelle que soit la violence des combats livrés aux alliés, soit à Montdidier, soit à Arras, c'est au centre qu'il s'agit d'arrêter, et c'est au centre qu'il faut frapper, c'est au centre qu'il faut concentrer. Encore quelques jours, et cette barbare et frénétique image allemande deviendra une glorieuse figure de chez nous, que la France entière acclame.

De l'Action française (M. Léon Daudet) :

La lutte pour la mer et Paris se dénoue peu à peu, change d'aspect, dans le fracas, le sang et les flammes. Encore quelques jours, et cette barbare et frénétique image allemande deviendra une glorieuse figure de chez nous, que la France entière acclame.

De l'Action française (M. Léon Daudet) :

La lutte pour la mer et Paris se dénoue peu à peu, change d'aspect, dans le fracas, le sang et les flammes. Encore quelques jours, et cette barbare et frénétique image allemande deviendra une glorieuse figure de chez nous, que la France entière acclame.

De l'Action française (M. Léon Daudet) :

La lutte pour la mer et Paris se dénoue peu à peu, change d'aspect, dans le fracas, le sang et les flammes. Encore quelques jours, et cette barbare et frénétique image allemande deviendra une glorieuse figure de chez nous, que la France entière acclame.

De l'Action française (M. Léon Daudet) :

La lutte pour la mer et Paris se dénoue peu à peu, change d'aspect, dans le fracas, le sang et les flammes. Encore quelques jours, et cette barbare et frénétique image allemande deviendra une glorieuse figure de chez nous, que la France entière acclame.

De l'Action française (M. Léon Daudet) :

La lutte pour la mer et Paris se dénoue peu à peu, change d'aspect, dans le fracas, le sang et les flammes. Encore quelques jours, et cette barbare et frénétique image allemande deviendra une glorieuse figure de chez nous, que la France entière acclame.

De l'Action française (M. Léon Daudet) :

La lutte pour la mer et Paris se dénoue peu à peu, change d'aspect, dans le fracas, le sang et les flammes. Encore quelques jours, et cette barbare et frénétique image allemande deviendra une glorieuse figure de chez nous, que la France entière acclame.

De l'Action française (M. Léon Daudet) :

La lutte pour la mer et Paris se dénoue peu à peu, change d'aspect, dans le fracas, le sang et les flammes. Encore quelques jours, et cette barbare et frénétique image allemande deviendra une glorieuse figure de chez nous, que la France entière acclame.

De l'Action française (M. Léon Daudet) :

La lutte pour la mer et Paris se dénoue peu à peu, change d'aspect, dans le fracas, le sang et les flammes. Encore quelques jours, et cette barbare et frénétique image allemande deviendra une glorieuse figure de chez nous, que la France entière acclame.

De l'Action française (M. Léon Daudet) :

La lutte pour la mer et Paris se dénoue peu à peu, change d'aspect, dans le fracas, le sang et les flammes. Encore quelques jours, et cette barbare et frénétique image allemande deviendra une glorieuse figure de chez nous, que la France entière acclame.

Un appel aux Parisiens en faveur des évacués

